



Mme LARUE, cheffe d'établissement

Tel : 02 48 23 16 30

courriel : ecolesaintdominiquedebourges@esbc.fr

Bourges, le 3 juillet 2024

Chers parents,

Les vacances approchent et vos enfants vont pouvoir se reposer, voici le courrier de rentrée vous permettant de vous organiser.

La rentrée est fixée au **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024** :

L'APEL vous convie à partir de 8h à un café d'accueil et vous informe que l'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 20 septembre à 20h.

ORGANISATION DE LA RENTREE :

8h30 pour les élèves du CE2 au CM2 et 9h00 pour les élèves de CP et CE1.

9h30 pour les élèves de maternelle.

L'école sera ouverte à 7h30.

Attention, organisation particulière pour les élèves de Petite Section :

Pour assurer des conditions optimales, la rentrée des élèves de Petite Section, accompagnés de leurs parents, sera échelonnée :

Pour les PS : intégration des enfants sur deux jours

Les élèves dont le nom de famille commence par A à H viendront **uniquement le lundi 2 septembre**

Les élèves dont le nom de famille commence par I à Z viendront **uniquement le mardi 3 septembre**

Dès le jeudi 5 septembre, tous les élèves de PS reprendront normalement le chemin de l'école.

Les classes seront réparties comme suit :

- | | |
|----------------------|---|
| - 1 Jardin D'Enfants | Céline GIRAUDON |
| - 2 PS | Audrey CAILLAT et Valérie MILLELIRI |
| - 2 MS/GS | en attente de nomination / Morgane MARTINS |
| - 1 GS | Anne-Sophie CATARSI |
| - 3 CP/CE1 | Alexis FILLEUX, Macha CARTIER et Angéline JOULIN |
| - 3 CE2 | en attente de nomination / Solène JAOUANET et Julie BOURNY |
| - 2 CM1 | Fanny COIFFARD et Laura ROUSSEAU |
| - 2 CM2 | Sabrina MACIA et Marie CASTELAIN / en attente de nomination |
| - 1 ULIS | Xavier ALLEGRE |

CLASSE EUROPEENNE SUR PAUSE MERIDIENNE : à 11h45 ou 12h30 tous les jours (la répartition peut légèrement varier en fonction des enfants inscrits et en concertation avec la cheffe d'établissement et l'enseignant)

Classes de CP/CE1

Classes de CE2/ CM1

Classes de CM2

Les cours commenceront lundi 9 septembre

ACCES, ENTREES, SORTIES :

Pour des raisons de sécurité, aucun accès aux bâtiments ne sera possible en dehors des jours et plages horaires précisés ; nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Nous vous confirmons que l'école sera ouverte aux familles tous les lundis matins jusqu'à 8h30 et tous les vendredis soirs de 16h30 à 17h.

Le respect des heures de début des cours est indispensable et nous vous remercions de bien vouloir avoir quitté l'école à la sonnerie, soit à 8h30.

En dehors des jours d'ouverture aux parents, les élèves sont déposés et confiés aux adultes de l'école aux portails de l'établissement ; seuls les élèves de maternelles pourront être accompagnés à l'entrée de la classe et récupérés dans l'enceinte de l'école tous les jours.

**HORAIRES de CLASSE : Matin : 8h 30 - 11h 45
 Après-midi : 13h 30- 16h 30
 L'école ouvre à 7h30 et ferme à 18h30.**

L'école comprend deux porches :

- une entrée au 9, rue Emile DESCHAMPS à destination des élèves de la classe de GS de Madame CATARSI, les CE2-2 et CE2-3, CM1 et CM2.
- une entrée au 32, rue des ARENES à destination des élèves de maternelle, CP, CE1 et CE2-1

ATTENTION ! A 11h45 seul le porche rue des Arènes est ouvert, ainsi qu'à 13h15.

Les enfants non récupérés à 12h15 sont emmenés au réfectoire.

Les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire peuvent faire entrer leurs enfants rue des Arènes.

Il est demandé aux familles de NE PAS STATIONNER DANS LES COURS, zones de jeux des enfants mais d'emprunter les allées marquées au sol (lignes jaunes)

ETUDE ET GARDERIE : Elles sont possibles tous les jours de 17h à 18h30. (Dernière limite 18h30) Merci de respecter cet horaire.

Pour des raisons de sécurité il n'y a pas de libre accès à l'école. Les enfants peuvent donc être récupérés à partir de 17h30 (plus de sorties possibles entre 17h et 17h30) ; un personnel assure la gestion des flux d'élèves au portail marron de la rue des Arènes

CHANGEMENT D'ORGANISATION

Maternelles : dorénavant, la garderie se fera comme suit :

7h30 - 7h55 : accueil portail bleu

8h - 8h20 : accueil dans la classe du Jardin d'Enfants côté Arènes

8h20 - 8h30 : accueil dans les classes

16h30 - 17h : portail marron Arènes

L'étude et la garderie se feront dorénavant dans les classes de JDE, CP et CE1 du côté de la rue des Arènes. Ouverture à 17h30 du portail MARRON rue des Arènes.

Vous pouvez conserver les factures de garderie de vos enfants de moins de 6 ans, pour votre déclaration d'impôts.

ATELIERS DU MERCREDI MATIN : Des ateliers périscolaires sont proposés sur le site de l'école St Étienne. Un forum des ateliers aura lieu le **mercredi 4 septembre 2024**, de 8h30 à 11h30, afin de pouvoir rencontrer les animateurs et inscrire vos enfants, si ce n'est déjà fait. Pour les élèves, les ateliers débuteront le **mercredi 11 septembre 2024**.

Si vous ne pouvez pas être présent le mercredi 4 septembre pour inscrire vos enfants, merci de vous rapprocher de M. Etienne BOUCAUD par mail etienne.boucault@yahoo.fr

RETARDS ET ABSENCES : Les élèves doivent justifier tout retard et absence à leur enseignant et au secrétariat via Ecole Directe.

Toute absence doit être signalée SANS DELAI, le standard prend les appels téléphoniques à partir de 8h. Pour une absence prévue, les parents préviendront l'enseignant de la classe et le chef d'établissement. En cas de maladie générant une éviction scolaire, un certificat médical doit être fourni.

ASSURANCE SCOLAIRE : Une assurance individuelle accident est proposée par la MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE. Le règlement est intégré à votre facture.

A la rentrée, les familles n'adhérant pas à la mutuelle St Christophe **doivent fournir IMPERATIVEMENT une attestation de leur propre assurance sur Ecole Directe** avec les mentions : RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT précisant L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025. A défaut, l'adhésion à la mutuelle St Christophe sera obligatoire et facturée.

VETEMENTS : Marquer les vêtements et objets personnels de vos enfants.

RESTAURATION : JE ME PERMETS D'INSISTER SUR CE POINT :

Si vos enfants mangent toutes les semaines de manière régulière, il vaut mieux leur prendre un forfait. ATTENTION ; ce forfait doit comprendre des jours FIXES.

Si vos enfants bénéficiant d'un forfait veulent manger un autre jour, **IL FAUT APPROVISIONNER LE COMPTE DE CANTINE A L'AVANCE** en payant en ligne via le porte-monnaie RESTAURATION sur Ecole Directe.

Si vos enfants sont **EXTERNES**, **IL FAUT APPROVISIONNER LE COMPTE A L'AVANCE POUR TOUT REPAS PRIS EN TARIF EXCEPTIONNEL**. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

TOUS LES PAIEMENTS S'EFFECTUENT EN LIGNE sur votre espace **Ecole Directe**

REMBOURSEMENT : Les absences à la cantine sont prises en compte après deux semaines consécutives et avec un certificat médical et donnent droit à un remboursement forfaitaire.

FOURNITURES SCOLAIRES : Les livres sont prêtés aux élèves. N'oubliez pas que vous en avez la responsabilité. Pour cela ils doivent être couverts. Si un livre est rendu en mauvais état, il vous sera facturé à la fin de l'année. Pour certaines classes des fichiers sont achetés par l'intermédiaire de l'école et apparaîtront sur votre facture annuelle.

J'ouvrirai l'école le 22 août.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.

Axelle LARUE, cheffe d'établissement